Le Vausserouxien 2010

n° 22

Signature de la Charte Terre Saine avec la Région

Sommaire

- Le mot du Maire p 1
- Informations utiles p 2 - 3
- Démarches administratives p 4
- Etat civil - Listes électorales- Evolution de la population p 5
- Dates et décisions du Conseil Municipal p 6 - 7
- Subventions - taxes 2010 p 8
- Emprunts – Impôts – Lotissement « Le Chemin Vert » p 9
- Budget 2010 p 10
- Travaux de bâtiments – Communauté de Communes p 11
- La Charte Terre Saine p 12
- Voirie p 13
- Association « Vausseroux – Animation » p 14 - 15
- Club des aînés ruraux p 16
- Communauté chrétienne p 17
- Association des Parents d'Elèves p 18
- A.C.C.A. (chasse) - Amicale des donneurs de sang p 19
- FC St Martin - Vausseroux (foot) p 20
- Association Loisirs Sportifs St Martin du Fx p 21
- ASPM (Association Sportive du Pays Ménigoutais) p 22 - 23
- A.D.M.R. – Association gérontologique –Info PASS Santé p 24
- Centre Social et Culturel Cantonal p 25
- Les sapeurs pompiers de Ménigoute – Info Immatriculation cyclomoteur p 26
- Gendarmerie de Ménigoute p 27
- A.I.C.M. (Association Intermédiaire du Canton de Ménigoute) p 28
- Maison de l'Emploi de Parthenay p 29
- Manifestations 2011 p 30
- Artisans – Commerçants p 31

.../...

Le mot du Maire

Nous avons, au cours de cette année, mené des réflexions sur les gros chantiers à venir.
Deux dossiers importants dans leur financement nécessitaient de bien penser quels partenaires pourraient nous aider :

- Une chaudière collective pour chauffer nos bâtiments publics (Mairie, ADMR, salle des fêtes, école, et deux logements). La filière copeaux de bois a été notre choix et nous avons aujourd'hui l'accord de principe de subvention de la Région et de l'Europe.

- Un dossier complet d'infrastructure, de sécurisation d'espace public et de parcours santé afin de bien réaliser la fin de l'aménagement des 3 ha dont la commune s'était dotée en 2005. Cet aménagement autour du stade et du lotissement avec le chemin rural va rendre notre commune encore plus accueillante.

Les financements nécessitent des projets bien montés, c'est pourquoi, nous devons être présents à l'extérieur, ce qui nous permet de les défendre mais aussi de les connaître comme les fonds européens dont nous avons eu l'accord cette année et que nous demanderons pour ces futurs projets.

L'un des gros travaux de 2010, c'est la rénovation de l'ancien presbytère qui devrait être terminée en début d'année 2011, un logement sera donc disponible pour accueillir une nouvelle famille.

La reprise du multiservice, essentielle à notre vie de village, est prévue au 1er mars 2011.
Son arrêt rapide et imprévisible ne nous a pas permis d'avoir un repreneur dans la continuité.
Des obstacles subsistaient et ont été rapidement résolus.
Des réunions ont eu lieu avec la Communauté de Communes et les cédants, un bon accord était mieux pour tous.
Nous regrettons cette interruption de service à la population qui a pu vous perturber dans votre vie de tous les jours.

Nous venons d'acquérir un véhicule électrique dans notre lancée d'un choix plus écologique.
Votre commune s'est d'ailleurs engagée à utiliser moins de pesticides avec la signature de la Charte Terre Saine élaborée par notre Conseil Régional.

En 2010, nous avons embauché une personne en CAE (contrat financé en partie par l'Etat et la Région) qui a en charge entre autre l'entretien des espaces verts.

La signature de celle-ci a eu lieu à l'auberge de la Roseraie. Ce choix n'est pas anodin, car Melle Camille ESTRADE et Mr Philippe VINCENT ont repris l'activité et souhaite la développer en vente de produits biologiques.
Comme je le disais ce jour-là, cette activité se trouve proche du bourg et je pense que nous aurons à réfléchir comment nous pourrons travailler ensemble.

J'ai comme eux mis beaucoup d'énergie à cette reprise et je leur souhaite bonne réussite. Merci à la Région et à la SAFER Poitou-Charentes ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvré pour cette reprise (financeur et autres qui se reconnaîtront).

Notre commune prospère (+ 18 habitants) tout en gardant sa tranquillité.
Vous contribuez tous à des niveaux différents à cela, je vous remercie et vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2011.

Philippe ALBERT.

Informations utiles

Mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h
mairie-vausseroux@wanadoo.fr
Tél : 05 49 70 21 19
Fax : 05 49 70 23 87
Secrétaire : Françoise Guégnard
Agent communal : Alain Poudret
Agent communal en CAE :
Jérôme Marolleau
Entretien de la salle des fêtes :
par le service de l'ADMR

Ecole : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Stanislas Pornin et Flavie Guichet
Instituteurs : CM1 - CM2
Tél : 05 49 70 20 12

Cantine : Mylène Champion
Tél : 05 49 70 23 63
Le prix d'un repas pour un primaire est de 2,30 € et le transport scolaire est gratuit.

Accueil péri-scolaire :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 7h30 à 9h et 16h30 à 18h30
(même téléphone que l'école)
05 49 70 20 12

La Paroisse :
Communauté Locale du Val de Vonne
Christiane Guillemet : 05 49 70 28 74
Thérèse Caillon : 05 49 70 25 62

ADMR : 3 place de la Mairie 79420 Vausseroux - tél : 05 49 69 11 02
Le bureau est ouvert :
lundi, mercredi et vendredi : 8h à 12h
Déléguée communale :
Chantal Grellier

Le portage des repas :
7,70 € au 01/01/2011
Le service est ouvert à toutes personnes malades, âgées ou autres.
Renseignement à la Maison de retraite de Vasles
Tél : 05 49 69 91 43

Assistantes maternelles de la Commune

Martine ALBERT	Tél : 05 49 70 20 20
Sandra DUEL	Tél : 05 16 26 04 55
Ludivine GUERIN	Tél : 05 49 64 08 94

et à compter du 1er mars 2011

Valérie BALDINOT	Tél : 05 16 82 03 53

Communauté de Communes du Pays Ménigoutais :
Tél : 05 49 69 13 18
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Mercredi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Trésorerie de Ménigoute :
Tél : 05 49 69 00 27
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

La poste de Reffannes :
Tél : 05 49 70 22 39
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h15
Samedi matin de 9h30 à 12h15

Assistante sociale : sur RDV
Mme GRACIA Manuelle
Tél : 05 49 63 31 03

Les 1er 3ème et 5ème mardi de 9h30 à 12h30 : Les Forges
Tél : 05-49-69-96-39
les 2ème et 4ème mardi de 9h30 à 11h30 à la Mairie de Vasles : Tél : 05 49 69 91 34
Le jeudi de 14h à 17h : Les Forges
Tél : 05-49-69-96-39

Epicerie sociale :
Pour toutes les familles intéressées, se renseigner au Centre Social Culturel & Cantonal
Tél : 05 49 69 93 13

Mutualité sociale agricole :
Tél : 05 49 06 72 66 à Parthenay
tous les mercredis de 9h à 12h
et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15

CAF :
Tél : 0 820 25 79 10 à Parthenay
32 Rue Louis Aguillon
Mardi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
mercredi : 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Jeudi : 9h à 13h

Déchetterie Reffannes :
Lundi : 9h à 12h
Vendredi 14h à 18h (hiver de 13h30 à 17h30)
Samedi 9h à 12h et 14h à 18h (hiver de 13h30 à 17h30)

Déchetterie Ménigoute :

Lundi : 9h à 12h 14h à 18h	(hiver 9h à 12 13h30 à 17h30)
Mardi : 9h à 12h 14h à 18h	(hiver 9h à 12 13h30 à 17h30)
Mercredi : 9h à 12h 14h à 18h	(hiver 9h à 12 13h30 à 17h30)
Jeudi : 14h à 18h	(hiver 13h30 à 17h30)
Vendredi : 9h à 12h 14h à 18h	(hiver 9h à 12 13h30 à 17h30)
Samedi : 9h à 12h 14h à 18h	(hiver 9h à 12 13h30 à 17h30)

Tarif location de la salle des fêtes :

▪ Bal par les entrepreneurs	1 000 €
▪ Location entreprise ou micro-entreprise	100 €
▪ Bal par associations communales	110 €
▪ Repas, dîner-dansant, banquet	150 €
▪ Vin d'honneur	50 €
▪ Concours de cartes, loto	70 €
▪ Autres manifestations (réunions)	50 €
▪ Repas par le restaurateur local	100 €
▪ Repas froid (sans la cuisine ni vaisselle)	100 €
▪ Supplément si repas le lendemain	30 €

Réservation officielle après paiement d'une caution de 250 €.
Le paiement intervient à la remise des clés
Caution pour le ménage 100 €
Deux manifestations gratuites maximum pour les associations communales.

Pour les sépultures :
la salle est mise à disposition gratuitement pour les familles qui le désirent (à remettre en état).

L'utilisateur devra **obligatoirement** rendre la salle propre, balayée et serpillée, cuisine incluse et ses annexes.

- Si aucun nettoyage n'est effectué : 100 €
- Si la salle est partiellement nettoyée : 50 €

Les réservations ne seront effectives que lorsque la convention, l'attestation d'assurance et la caution de 250 € seront arrivées en mairie.
Veuillez demander à votre assureur cette attestation couvrant les dommages de la salle des fêtes à la date du jour de votre réservation.
La remise des clés ne pourra pas avoir lieu avant 18 heures le vendredi en raison du ménage effectué l'après-midi.
Notre salle servant à la cantine, il est **impératif par mesure d'hygiène (contrôle D.S.V. Direction des Services Vétérinaires) que celle-ci soit rendue impeccable.** Merci de votre compréhension.

Pour toutes réservations, contacter :
La Mairie : 05 49 70 21 19
Mme AUBINEAU Sylvie : 05 49 70 26 38 (après 15 heures)
Mme GRELLIER Chantal : 05 49 70 29 31

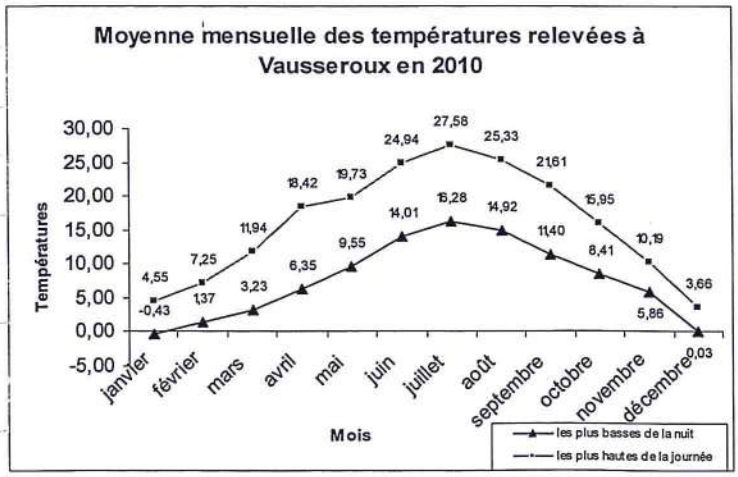

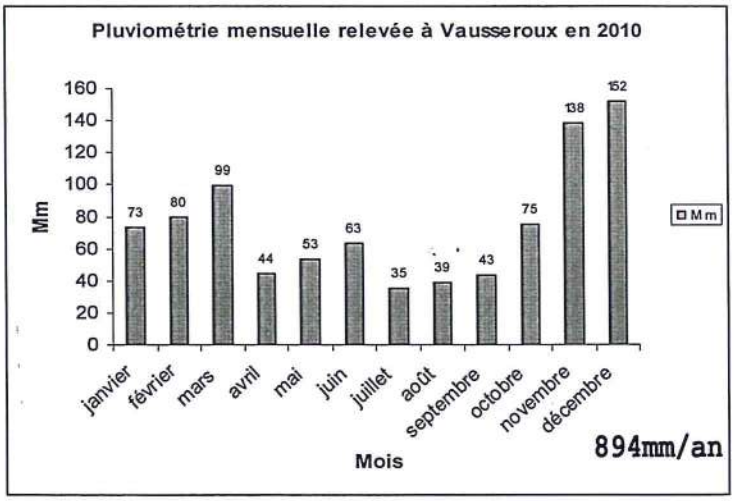

Sylvie AUBINEAU et Chantal GRELLIER

Démarches administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Nouveau Passeport Biométrique Depuis le 15/06/2009	Mairie munie d'un service spécial PASSEPORT Parthenay - Niort St Maixent l'Ecole	Extrait d'acte de naissance 2 photos d'identité nouveau format Justificatif de domicile Pour un renouvellement, ancien passeport (valable 10 ans / adulte et 5 ans / enfant)	Timbre fiscal à 86 € adulte 42 € (15 à 18 ans) 17 € (0 à 15 ans)
Carte grise Depuis le 15/10/2009	Mairie du domicile ou préfecture nouveau système immatriculation véhicules	Certificat de vente, carte grise barrée signée du vendeur, carte d'identité ou permis, certificat de non gage, certificat contrôle techn. de - 6 mois - attestation Domicile	suivant la puissance du véhicule
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	Extrait d'acte de naissance 2 photos d'identité (nouveau format) Justificatif de domicile Pour un renouvellement, ancienne carte identité (valable 10 ans)	gratuit (si restitution de l'ancienne carte) 25 € timbre fiscal (sans restitution sur justificatif de perte ou de vol)
Extrait acte naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte naissance pour un français né à l'étranger	Ministère des affaires étrangères Service Central d'Etat Civil 44941 Nantes cedex 9	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte décès	Mairie du lieu du décès	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Livret de famille	Mairie du domicile	Duplicata à demander à la mairie	Gratuit
Casier Judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex 01	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Inscription au Recensement militaire	Mairie du domicile	à partir de 16 ans Livret de famille des parents	Gratuit

Etat Civil

Naissances

- Gaspard VINCENT — 9 octobre 2010
- Adrien CAIL BOUCHERIE — 4 novembre 2010

Mariage

- David TOUZOT et Stéphanie CORBIN — 19 juin 2010
- Nicolas MARTIN et Sandra DUEL — 19 juin 2010

Décès

- Pas de décès

Rectification de la liste électorale

Additions :

Jeunes 18 ans

- DUMAINE Valentin
- PEROTEAU Mickaël

Nouveaux électeurs

- BALDINOT Jean-Philippe
- BALDINOT Valérie
- BEAUFRETON Xavier
- BRUNET Laetitia
- MILLET Séverine
- MOUSSET Monique
- SIMON Gérard
- VERREZ Julien

Radiations :

- ALBERT Johanna
- BOUCHAUD Chantal
- CELEREAU Céline
- CHAPOTET Julie
- GEOFFRET Loïc
- LANGLOIS Renée
- SIMONNEAU Jérôme
- THIBAUDEAULT Karine
- THOUIN Christiane
- THOUIN Raymond
- VINCENT Amélia

Evolution de la population

Année	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2010
Population	518	482	464	395	359	329	302	340	358

Le prochain recensement à domicile aura lieu en janvier 2012.

Dates et décisions du Conseil

21 janvier 2010 : Le Conseil Municipal fixe les orientations budgétaires 2010

1. Rénovation de la maison du presbytère
2. Viabilisation du lotissement « Le Chemin Vert »

Il décide en accord avec le Conseil Général de limiter une portion de route à 70 km/heure à l'entrée du Bourg « route de St Martin » avant la voie « Le Chemin Vert »

24 février 2010 :

Le Conseil Municipal décide de contracter un prêt de 60 000 € à 3,68 % sur 15 ans.
Il décide de ne pas opter pour le pass foncier.
Il valide des demandes de subventions diverses pour les travaux à venir.
Il étudie la possibilité de se doter d'une chaudière collective bois pour chauffer ses bâtiments publics.

24 mars 2010 :

A l'unanimité, les comptes de gestion et administratif 2009 sont votés ainsi que les budgets primitifs 2010.
Les taux d'imposition étant par ailleurs reconduit à l'identique pour 2010.
Le Conseil Municipal retient l'entreprise Bordage pour effectuer les travaux hydrauliques.

21 avril 2010 :

Le Conseil Municipal vote l'attribution des travaux de la maison du presbytère.
Il décide l'adhésion à la Charte Terre Saine.

8 juin 2010 :

Après avoir étudié le budget chaufferie collective, le Conseil Municipal décide de solliciter les subventions.
Il étudie les conséquences de la réforme de la TVA immobilière.
Il décide de solliciter les associations avant l'achat d'un défibrillateur.
Il valide la demande de subvention Région pour les investissements.

28 juillet 2010 :

Il règle au mieux un conflit de voisinage et émet un avis sur le sujet suite aux renseignements de l'association des Maires.
Il demande le maintien de la déchetterie de Reffannes.
Il décide la demande de subvention « Amende de Police » pour ses investissements.
Il valide la renégociation d'un prêt pour un gain de 1770 €.

23 septembre 2010 :

Le Conseil Municipal vote les subventions aux associations.
Il décide de solliciter une subvention DGE et CAF pour ses investissements.
Il sollicitera un devis pour un panneau « vente de parcelles du lotissement »

21 octobre 2010 :

Il prend acte du souhait de Mme Angélique Chaput de cesser l'activité « Multiservice ».
IL décide de rechercher des candidats à la reprise.
Il valide le prix de vente de terrain à bâtir à 12 € TTC/m² du lotissement « Le Chemin Vert »
Il souhaite étudier la possibilité d'achat d'un véhicule électrique.

17 novembre 2010 :

Il décide de demander à RTE (Reseau de Transport d'électricité) une étude sur les champs magnétiques.
Il contracte un prêt de 70 000 € à 3,33 % sur 15 ans.
Il vote l'indemnité du Trésorier.

29 novembre 2010 :

A la majorité, le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un véhicule électrique.
Il valide le changement d'échelon des deux employés communaux.
Il entame une large réflexion sur le soutien à la famille CLEWES suite à l'incendie de leur maison.
Il remercie la municipalité de Vautebis d'avoir permis de reloger cette famille de 4 enfants.
Dossier multiservice : pour l'instant une voir deux personnes ont retenu l'attention du groupe. Elles vont préparer leur dossier suivant les éléments et échanges que nous avons eu.

23 décembre 2010 :

Le Conseil Municipal rencontre la candidate retenue à la reprise du multiservice.
Le Conseil Municipal décide le lancement de l'appel d'offres pour retenir un bureau d'étude pour la mise en œuvre de la chaudière bois.
Il renouvelle la ligne de trésorerie de 60 000 € auprès du Crédit Mutuel.

Philippe ALBERT.

Subventions 2010

- Association Notre Village 163 €
- Amicale des donneurs de sang de Reffannes 122 €
- Club des Ainés Ruraux de Vausseroux 80 €
- Ass. Chasse de Vausseroux 80 €
- FC St Martin -Vausseroux (foot) 300 €
- Ass. sports et loisirs de St Martin du Fouilloux 50 €
- Comité de la Prévention routière 20 €
- Ligue contre le cancer 20 €
- Ass. Française contre la myopathie 20 €
- FNATH 20 €
- Maison familiale de Bressuire 20 €
- Foyer socio-éducatif de l'EREA St Aubin le Cloud 20 €
- Les gymnastes de Egray 20 €
- La Chambre des Métiers 20 €
- ADMR 300 €
- Epicerie Sociale Coordination sociale 600 €

Taxes 2010

TAXES 2010	Commune	Communauté de Communes
Taxe d'habitation	7,48 %	5,83 %
Foncier bâti	8,05 %	8,14 %
Foncier non bâti	29,63 %	20,53 %

Pour nos deux collectivités, les taux sont restés stables cette année.

Emprunts

BUDGET	Dette 31/12/09	Dette 31/12/10	Annuité remboursement 2010
PRINCIPAL	305 804,00 €	274 297,00 €	47 961,00 €
Court terme remboursé en 2010	110 000,00 €		110 000,00 €
Emprunt réalisé en 2010		75 000,00 €	
TOTAL	**415 804,00 €**	**349 297,00 €**	**157 961,00 €**

Notre dette augmente à moyen terme pour se situer au niveau de 2008 (en 2009 pas d'emprunt moyen terme). Par contre, nous avons remboursé notre court terme de 110 000 €, ce qui induit une diminution de la dette globale de 66 507 €.
A noter que nous avons renégocié un emprunt pour la 2ème fois, c'est un gain certes moindre mais de 1 770 €. Il n'y a pas de petites économies que celles que l'on veut bien se donner et que l'on va chercher.

Impôts

	TAXES	Montant 2009	Montant 2010	Variat° 2009-2010
Vos impôts	Taxe d'habitation	13 284,00 €	14 100,00 €	6,14%
	Foncier bâti	12 510,00 €	13 017,00 €	4,05%
	Foncier non bâti	21 334,00 €	21 571,00 €	1,11%
	Taxe professionnelle	10 634,00 €	10 906,00 €	2,56%
	TOTAL	**57 762,00 €**	**59 594,00 €**	3,17%

Nos impôts augmentent en masse du fait de notre augmentation de population. C'est pourquoi, on voit les taxes foncières bâties et habitation avec des variations plus importantes que le foncier non bâti.
La taxe professionnelle qui est là une compensation relais, ne figurera plus avec la nouvelle réforme.
Par contre, nous percevrons la part départementale de la taxe d'habitation et du foncier bâti.
C'est un bouleversement important à venir dans nos impôts, néanmoins, nos ressources globales devraient se maintenir.

Lotissement "Le Chemin Vert"

Les Travaux de viabilisation de 14 parcelles débuteront au 1er semestre 2011.
A ce jour, une parcelle viabilisée est disponible.
Prix de vente : 12 € / m² TTC.

Philippe ALBERT.

Budget 2010

2009 2010

Recettes de fonctionnement

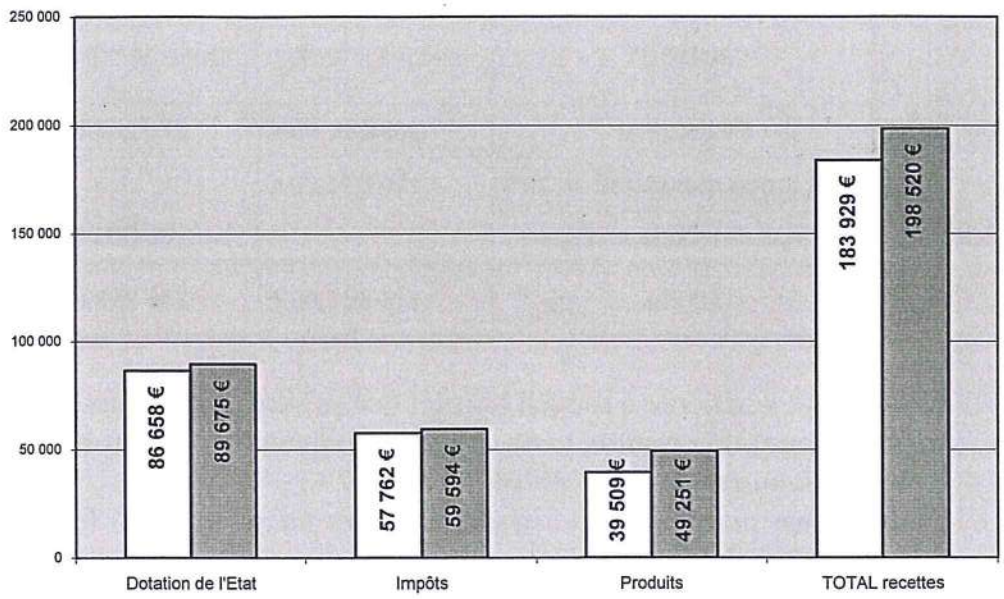

Dépenses de fonctionnement

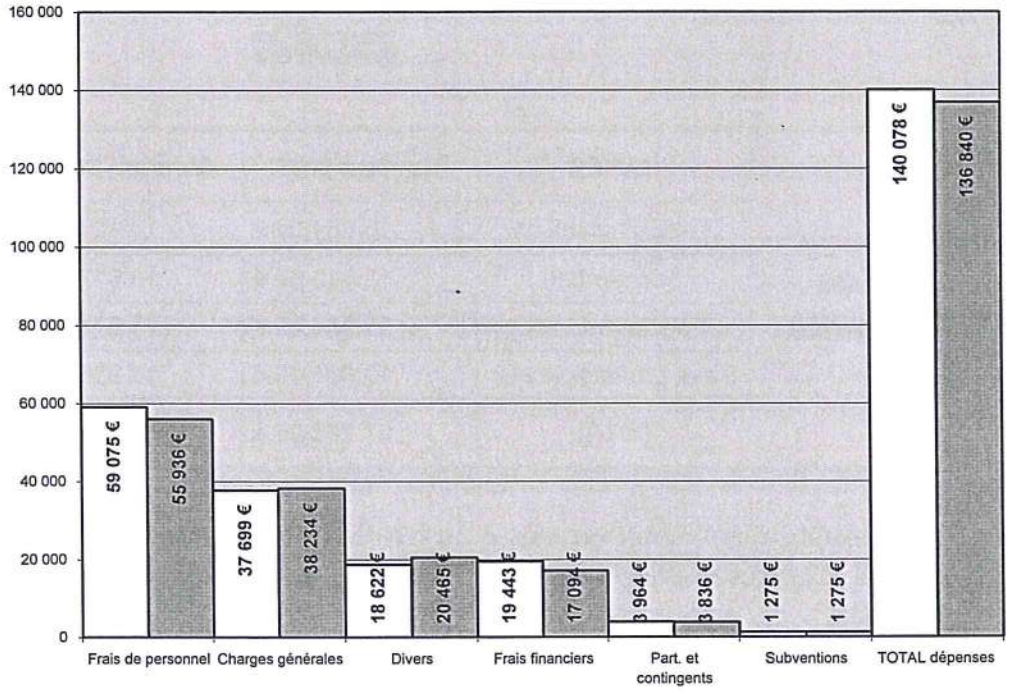

Nos recettes augmentent significativement. Les dotations et impôts se suivent, c'est le résultat de l'augmentation de la population.

Nos produits sont eux (dopés) par deux choses :

- La 1ère c'est la vente d'une parcelle détachée à lotir.
- La 2ème c'est le remboursement des indemnités « accident du travail » de l'employé communal

Nos dépenses ont légèrement diminué cette année :

- Nous avons pris moins de personnel extérieur
- Nos frais financiers ont diminué car nous n'avions pas emprunté en 2009.
- Des augmentations légères en charges générales (+ 1,42 %)
- Nos divers à (+ 9,90 %) sont le résultat du remboursement du contrat CAE à la Communauté de Communes.

Donc un résultat supérieur à 2009, qui permettra de couvrir nos besoins à l'investissement.

Philippe ALBERT.

Travaux de bâtiments

Travaux de fonctionnement :

- Location photocopieur et imprimante 1 502 €
- Fournitures de bureau 1 262 €
- Achat de petit matériel (fournitures diverses) 1 324 €
- Remplacement porte salle des fêtes 944 €

Travaux d'investissement :

- Remplacement volets et fenêtres 4 370 €
- Aménagement du logement de l'ancienne cure
  Début des travaux juillet 2010
  Le montant global des devis est de 48 065 € HT
  A ce jour, les travaux réalisés s'élèvent à 26 814 €
- Aménagement d'un PASS général 2 032 €

Devant la multiplicité des clés nécessaires aux associations, au personnel communal et aux élus, il a été décidé d'investir dans des PASS par catégorie d'usagers.

- Ainsi, les associations ont leur Pass spécifique aux locaux qu'elles utilisent
- Le personnel communal a son Pass spécifique aux bâtiments communaux
- Les élus Maire et adjoints ont un Pass général à tous les locaux

Ceci a permis de répondre aux besoins des associations et d'assurer encore mieux la sécurité de nos locaux.

Jean-Claude ROUVREAU.

Communauté de Communes du Pays Ménigoutais

Votre Communauté de Communes a souhaité ne pas augmenter l'impôt, cela nécessite bien sûr une maîtrise très rigoureuse de son budget.
Elle s'est mobilisée à construire au mieux un projet d'hébergement collectif à Coutières qui ouvrira à la fin du premier semestre 2011.
A Vausseroux, elle a, à nos côtés, mis tout en œuvre pour la reprise de notre multiservice.
Bien sûr, elle a aussi comme les autres années, assuré le fonctionnement des écoles du Canton et l'entretien de la voirie communautaire.

Réflexion éolien :
Avec le Pays de Gâtine, nous étudions les possibilités de parc éolien sur le canton.
Des réunions d'information au public ont eu lieu sur le sujet.
Il appartiendra après aux collectivités de délibérer.

Office du Tourisme :
Les offices du Tourisme du Pays de Gâtine (79) vont fusionner en un seul et unique Office de Tourisme de Pôle à compter du 1er janvier 2011.
Pour toute demande contacter l'Office de Tourisme de Parthenay : 05 49 64 24 24.

Joël MOREAU.

La Charte Terre Saine

Pourquoi avoir choisi de signer la Charte Terre Saine ?

1. Contribuer à moins polluer nos cours d'eau
2. Respecter la loi portant interdiction de traiter avec des pesticides les caniveaux et trottoirs imperméabilisés.
3. Protéger la rivière à proximité du bourg
4. Pour contribuer à la santé de tous
5. Recycler au maximum nos déchets verts

Quels moyens votre commune a mis en œuvre ?

1. Embauche d'un contrat CAE croissance verte (16 heures par semaine)
2. Utilisation de broyats sur les massifs
3. Effectuer un maximum de tonte par gyrobroyage
4. Effectuer des tailles respectueuses de l'environnement
5. Réduire la quantité de pesticides
6. Achat d'une cuve double paroi pour le stockage du fuel

Les autres objectifs à venir

1. Un stockage des produits sécurisés
2. Renforcer la formation et/ou information du personnel communal
3. Evaluer tous les ans nos pratiques

Bilan de cette 1ère année

1. Réduction de nos déchets verts
2. Réduction de nos quantités de pesticides

Vous aussi, dans la mesure de vos possibilités,
Agissez pour votre environnement.

Philippe ALBERT.

Voirie 2010

Travaux de fonctionnement :

Travaux de voirie :

- Entretien bornes incendie	623 €
- Dératisation du bourg	324 €
- Broyage des haies	3 334 €
- Broyage accotements	588 €
- Produits d'entretien voirie	294 €
- Peinture de signalisation	166 €
- Entretien de voirie	477 €
- Fleurs - plantations	109 €

Entretien du matériel :

- Petit matériel	144 €
- Tracteur	1 897 €
- Broyeur	322 €

Travaux d'investissement :

- Panneaux de signalisation « La Juderie »	880 €
- Travaux hydrauliques	2 867 €
- Parking voie structurante réseaux « Le Chemin Vert »	7 264 €
- Solde de l'aménagement routier « Les Chaumeaux » (Travaux réalisés en 2009 : 8 183 € total travaux : 25 445 €) (subvention reçue : 12 869 €)	17 262 €
- Achat d'une cuve à fuel	682 €

Achat d'un véhicule électrique :

Achat d'un véhicule électrique MEGA 10 166 €

Info : Les Travaux de la 2ème tranche de l'assainissement collectif du bourg auront lieu fin du 2ème semestre 2011.

Joël MOREAU.

Association Vausseroux - Animation

Un succès humain.
Chacun a à cœur de tenir un rôle, montage et démontage rodés dans une ambiance formidable.
Ainsi pourrait être la conclusion d'une fête réussie.
Bien sûr, il y aura toujours des choses à améliorer et le changement de thème bouleverse à chaque fois notre organisation.
Mais notre force c'est quand j'entends dire de gens extérieurs ces deux phrases :

- A Vausseroux, on ne voit jamais la même chose à la fête du village
- A Vausseroux, l'accueil est chaleureux et on mange bien

A la fête du village :
- viens qui peut
- viens qui veut
- viens quand il veut

Pour préparer, une réunion a lieu chaque dernier lundi du mois (à la salle des fêtes à 20h30)
Pour aider : avant et après la fête.

Et chaque 1er dimanche de septembre : n'aillez pas peur de venir dans cette ambiance de fête.

Bilan financier 2010 :

Total des Dépenses	14 849,87 €	Total des Recettes	12 490,99 €
Bénéfice	2 358,88 €		

L'assemblée décide de verser 400 € aux quatre associations participantes.

Fête 2011

Vausseroux Animation : **Pour 2011, la fête du Village a pour thème "Les Années d'antan".** Pour l'exposition traditionnelle, nous souhaiterions trouver des documents sur les mariages et les menus de noce de l'époque (1870 -1940). Si vous possédez de tels documents merci de nous les prêter pour photocopie, soit à la mairie (tél : 05 49 70 21 19), soit à Alain Grellier (tél : 05 49 70 22 65)

Photos fête du village du 5 septembre 2010

Règlement location tentes de réception

L'association « Vausseroux – Animation » gère la location des trois chapiteaux :

2 tivolis (superficie de 5 x 12 m) et 1 tivoli (superficie de 5 x 8 m)

- **Caution de 200 € /** chapiteau
- **Tivoli de 5 x 12 :** Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 40 € le stand (60€ si location à la semaine)
  Location hors commune : 80 € / stand (100 € si location à la semaine)
- **Tivoli de 5 x 8 :** Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 30 € le stand (50€ si location à la semaine)
  Location hors commune : 60 € / stand (80 € si location à la semaine)
- **Tables et bancs :** 5 € pour 1 table et 4 bancs

Réservation auprès de Mr Philippe GUEGNARD Tél : 05 49 70 29 02.
Règlement au moment de la réservation mais encaissé après la location
L'annulation de la réservation ne pourra se faire qu'en cas de force majeure (décès, maladie ...) sur décision du bureau.
Attestation d'assurance à fournir lors de la réservation (à demander à votre assureur, **une attestation spéciale pour location de TIVOLI)**

Vous pouvez louer des tables et des chaises de la salle des fêtes : **3 € la table avec 8 chaises (orange)**

Philippe ALBERT.

Club des aînés ruraux

L'assemblée générale du Club s'est tenue le 16 décembre 2010.
Pas de changement au niveau du bureau.

Il est prévu une sortie à la Rochelle le 13 mai 2011 pour le spectacle « Age tendre et Tête de Bois ». Il reste quelques places.

Maintien de la marche le premier lundi de chaque mois à 14 h 30
Départ du terrain de foot.

<u>Activités du club pour 2011</u> (ouvert à tous)

- Concours interne : 6 janvier - 3 mars - 5 mai - 7 juillet - 8 septembre
  3 novembre
- 24 février : Pot au feu
- 26 mai ou 9 juin : Brochettes
- 28 juillet : Méchoui
- 18 août : Pique-Nique
- 29 Octobre : Grand concours
- 11 décembre : Repas de Noël
- 15 décembre : Assemblée générale

Possibilité d'une soirée « Andouille » à la fin de l'année : la date reste à fixer.

Bonne année à tous.

Claudette ROUVREAU.

Notre centenaire Mr Lucien Pouilloux

Communauté chrétienne de Vausseroux

La paroisse de Vausseroux est membre de **la Communauté Locale du Val de Vonne** qui comprend les quatre paroisses de Reffannes, Saint-Martin du Fouilloux, Vausseroux et Vautebis. L'ensemble fait partie du **Secteur Pastoral des Hauts de Gâtine** qui regroupe toutes les 11 églises du canton de Ménigoute.
En attendant le remplacement du Père Raymond Michaud, ancien responsable du Secteur, le Père Richard, étudiant à Poitiers, est parmi nous tous les week-ends, du vendredi soir au lundi soir et il réside au presbytère de Vasles (tél : 05 49 69 91 28).
En cas de nécessité, vous pouvez appeler :

- Mme Christiane Guillemet, Délégué Pastoral (tél : 05 49 70 28 74)
- ou Mme Thérèse Caillon, résidente à Vausseroux (tél : 05 49 70 25 62)

La Communauté Locale du Val de Vonne est animée par une équipe composée comme suit :

- Mme Christiane Guillemet : délégué Pastoral
- Mme Anne de Laforcade : Responsable de la vie matérielle
- Mmes Thérèse Caillon, Marie-Line Aubineau et Carol Bradley, respectivement responsables de la Liturgie, de la Foi et de la Charité.

Les réunions de **Catéchisme** ont lieu dans la nouvelle salle au fond de l'église de Vausseroux :

- Lundi à 16h45 pour la 1ère année (4 enfants) animatrice : Mme Claudette Loison
- Mercredi à 10h30 (tous les quinze jours) pour les 2ème et 3ème années (6 enfants) animatrice : Mme Marie-Line Aubineau.

La Chorale se réunit dans la nouvelle salle pour répéter tous les lundis à 15 heures. Et on recherche des chanteuses et des chanteurs.

Merci à tous ceux qui ont participé à la campagne 2010 du Denier de l'Eglise.
Merci également à tous ceux qui ont aidé le **Secours Catholique** dans sa mission au profit des plus déshérités.

Le journal paroissial « **Le Blé qui Lève** », qui paraît tous les deux mois, vous informe sur la vie de votre communauté (horaire des messes, évènements familiaux ...) et vous donne une vision du monde dans l'esprit de l'Evangile. Si vous ne recevez pas ce journal faites le savoir. Son abonnement est à régler en début d'année.

Bonne année à tous.

L'Equipe d'animation pastorale.

Association des parents d'élèves

Après une année 2009-2010 riche en projets de toutes natures - jardin pour les maternelles et les CE, châteaux pour les GS-CP-CE, littérature jeunesse pour les CM - l'APE est repartie pour une nouvelle année. Nouvelle rentrée, nouvelle équipe. Pour l'équipe enseignante, tout d'abord, qui accueille 3 nouvelles professeurs (à St Martin, Vausseroux et en maternelle, à Reffannes) à qui nous souhaitons la bienvenue et une bonne année parmi nous. Pour l'APE ensuite puisque Patrice Souchard, notre Président, a du quitter, avec regret, l'association, n'ayant plus d'enfant scolarisé dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal. Nous le remercions à nouveau pour tout le temps et l'énergie qu'il a donnés pour l'APE et les enfants de nos écoles.
La Présidence a donc été confiée à Frédérique Rouvreau (Reffannes), assistée par Pascaline Dano (Vausseroux). La trésorerie reste assurée par Magali Caillon (St Martin), assistée de Christina Gautier (Vausseroux). Le secrétariat est confié à Valérie Lepécuchelle (Reffannes) secondée par Catherine Bonnifait (Reffannes) qui nous a rejoint cette année. 5 autres parents constituent le bureau : Laurent Lanbeau (St Martin), Sandra Sainvet (Vautebis), et 3 nouvelles venues que nous remercions également : Nadège Fey (Reffannes), Nadera Berch (Vausseroux) et Isabelle Baudouin (Vausseroux).

Le programme des manifestations reste inchangé pour 2010-2011, la nouvelle équipe souhaitant reconduire les 4 temps forts que sont, pour les familles, les enseignants et les enfants :

- la fête de Noël, le vendredi soir 17 décembre 2010
- le loto, le samedi soir 19 mars 2011
- le rallye du muguet, le dimanche 1er mai 2011
- la fête de fin d'année, le samedi 18 juin 2011.

L'opération « chocolats de Noël » a également été reconduite, et une nouvelle opération au bénéfice des classes verra le jour au 1er trimestre 2011, en remplacement de la vente de bulbes.
Nous comptons sur un public nombreux et la générosité de tous pour faire de ces différents événements des réussites qui permettront à nos classes de réaliser les projets que leurs enseignants ont programmés : toujours le projet piscine pour les GS-CP-CE, la poursuite du projet jardin à Reffannes et cette année également à St Martin, un projet « musée » pour les CM... Des projets qui ne pourraient pas être aussi nombreux sans le soutien, notamment financier, de la communauté de communes et des 4 communes du RPI, qui répondent toujours présentes et que nous remercions.
Autant d'actions qui demandent de la préparation, du temps, et des bonnes volontés. Le bureau est, en partie, là pour ça, mais les coups de main sur les manifestations, l'aide apportée par la fabrication de gâteaux, par exemple, sont des aides précieuses sur lesquelles nous comptons à nouveau cette année. En particulier à Vausseroux, où l'APE - comme les autres associations de la commune-, participe à la fête du village, début septembre, et manque toujours de bras pour tenir ses créneaux de buvette ou autre stands.
Alors à bientôt sur l'une de nos manifestations 2011.

Frédérique Rouvreau
Présidente de l'APE

ACCA Vausseroux

La gestion du gibier est une priorité pour l'ACCA . La population de chevreuils reste inchangée, et permet un prélèvement régulier. Mais en ce qui concerne les sangliers, qui occasionnent des dégâts assez importants sur les cultures, il s'avère qu'ils sont difficile à gérer compte tenue de leur mobilité, et de leur passage rapide et éphémère sur le territoire de chasse.

L'ACCA assure le repeuplement et le suivi du petit gibier de façon régulière et rigoureuse grâce aux gains réalisés lors des différentes manifestations qu'elle organise.

Le prélèvement du lièvre reste inchangé (1 par chasseur) et le dimanche seulement du 26 septembre 2010 au 12 décembre 2010. Nous notons que cette espèce est bien intégrée dans notre environnement.

Nous remarquons que la population de ragondins a nettement diminué, grâce à une vigilance et une présence accrue sur le terrain des chasseurs. Le renard réapparaît de plus en plus, car une forme de protectionnisme s'est mis en place par des formalités administratives plus contraignantes.

Lors de la dernière assemblée générale qui compte 25 chasseurs, le bureau a été renouvelé partiellement et reste sans changement :

Président :	Fradin Michel	Vice-Président :	David Marc
Secrétaire :	Hu Régis	Trésorier :	Poudret Alain

Date à retenir : 2011 sera pour l'ACCA une année innovante.
Le dîner dansant organisé au mois de novembre n'aura plus lieu. Par contre, le banquet du 13 février 2011 deviendra banquet dansant avec la présence d'un orchestre musette (celui qui nous a accompagné lors du dîner dansant) qui animera le repas et vous fera danser au cours de l'après midi.

Banquet des chasseurs 13 février 2011

Bonne et heureuse année à tous. Le Président, Michel FRADIN.

L'amicale des donneurs de sang bénévoles

Au seuil de cette nouvelle année, qu'il me soit permis, au nom de l'amicale des donneurs de sang de Reffannes - Vausseroux, de vous présenter tous mes vœux de bonheur et de santé.
Santé qui nous est chère car sans elle rien ne peut se réaliser. Don du sang, santé, les donneurs de sang en toute humilité et anonymat contribuent à cet état de fait quelque soit les idées, opinions, religions de chacun etc...
Le don reste gratuit. POUR COMBIEN DE TEMPS ?
A l'heure où tout vacille, où les acquis d'hier ne le sont plus forcément aujourd'hui le restera t - il longtemps ?
En réponse à cette question le politique quel qu'il soit n'y peut rien, la réponse nous appartient.
N oublions jamais que les droits engendrent des devoirs. Devoirs que l'on a tendance quelque peu à oublier.
Il serait bon que de nouveaux donneurs, jeunes de préférence, viennent rejoindre notre association. Privé de "sang nouveau" toute association se meurt .
Cette année le nombre de don a baissé sensiblement mais nous restons toujours dans le peloton de tête qu il en soit ainsi dans les années à venir.
En conclusion, j oserai dire " un pour tous tous pour un".

Dates et lieux des collectes pour 2011 :

- **Jeudi 16 juin à 16h 30 à Reffannes**
- **Lundi 17 octobre à 16h30 à Reffannes**

Bonne année à tous. Richard Jacquet.

Football Club St Martin - Vausseroux

La saison 2009/2010 a été très compliquée en évitant de justesse la descente des 2 équipes en division inférieure. Ces résultats ont entraîné une moins bonne ambiance tout au long de l'année. Mais je tiens à remercier les joueurs, dirigeants et supporters de s'être soudés pour sauver les équipes.

La saison 2010/2011 est une année de reconquête au niveau des résultats mais surtout de l'ambiance. Cette année, les entraînements ainsi que l'équipe 1 sont dirigés par Ludovic LOISON. Pour la première année en temps qu'entraîneur, il fait un départ honorable avec une place dans la première partie du classement. Ceci est dû aussi au retour d'une meilleure ambiance et plus d'assiduité à l'entraînement. Quant à l'équipe réserve, le démarrage est plus compliqué, elle est ancrée dans le bas du classement mais le moral n'est pas atteint pour autant. Je pense que dans cette bonne ambiance et avec du sérieux nous devrions maintenir les deux équipes.

Je profite aussi de cette page qui m'est accordée pour remercier les municipalités qui mettent à notre disposition et entretiennent le terrain, l'éclairage et les vestiaires. Tout cela nous permet une bonne pratique de notre sport.

Je remercie tout particulièrement Jean Christophe LAMONTAGNE, notre arbitre du club depuis de nombreuses années. Nous lui souhaitons une longue carrière d'arbitrage et pourquoi pas arbitrer des matchs de professionnels.

Enfin je vous convie à venir supporter nos équipes, à Vausseroux pour l'équipe 1 et à Saint Martin du Fouilloux pour l'équipe 2. Vous pouvez également vous joindre à nous lors de nos activités festives **le 5 mars 2011 pour le dîner dansant à Vausseroux et le 25 juin 2011 pour le méchoui à Saint Martin du Fouilloux.**

Les membres du FCSMV se joignent à moi et vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette année 2011.

DANO Aurélien, Président

Association Loisirs Sportifs de St Martin du Fouilloux

1-2-3-4-5.....
Non, nous ne comptons pas les moutons pour mieux dormir lors de nos séances.
Ce n'est que la voix de Liliane, notre animatrice diplômée qui rythme nos efforts.
Et tout cela pour quoi ?
Pour rester jeunes et belles....
Et vous Messieurs n'attendez pas que vos poignées d'amour se transforment en chambre à air de camion... rejoignez nous.
Nos séances sont aussi l'occasion de rire et de nous détendre.

Et comme chaque année, à Noël, nos participantes se sont transformées en pâtissières pour réaliser de délicieuses bûches que nous avons dégustées en cœur.
Puis est venue la galette des rois qui a permis de désigner quelques jolies reines.
Et enfin notre pique-nique de fin d'année qui cette année s'est déroulé à la Ferme de Fontenalon (merci à Sylvie) ou après 1h30 de marche (merci Michel), malgré la pluie, nous avons pu déguster un apéro bien mérité (merci Michel), puis déballer nos paniers et goûter aux différentes spécialités de chacune.

Si vous voulez, vous aussi, profiter de cette chaude ambiance, n'hésitez pas, rejoignez nous.
Vos 2 premières séances sont toujours gratuites pour vous permettre d'essayer.

COMPOSITION DU BUREAU :

- Présidente :	Christiane LAURENCIN
- Vice-Présidente :	Martine ALBERT
- Vice-Présidente :	Danielle BURET
- Trésorière :	Marie-Paule MAROLLEAU
- Trésorière adjointe :	Angelique DAUGER
- Secrétaire :	Marylène EQUIPE
- Secrétaire Adjointe :	Nathalie MAUDET

Les horaires :
Le lundi après-midi :
de 15h30 à 16h30
Le mardi soir :
de 20h15 à 21 h15
à la Salle des Fêtes
de St Martin du Fouilloux

Christiane LAURENCIN

Association Sportive du Pays Ménigoutais (ASPM)

L'ASPM est le club cantonal du football. Bien que nous utilisions principalement les installations sportives des communes de Vasles, Ménigoute et Vausseroux, nos licenciés proviennent des 11 communes du canton.

Nous comptons actuellement 206 licenciés contre 212 la saison passée. Nos effectifs sont stables. Nous avons inscrit au moins une équipe de jeunes dans chaque catégorie. Notre équipe féminine s'est réengagée pour la 3ème année consécutive. Nos 3 équipes seniors se sont maintenues à leur niveau respectif. Pour encadrer le tout, le club dispose d'une cinquantaine de dirigeants bénévoles et d'un éducateur salarié.

Nos seniors garçons évoluent en Promotion de Ligue Régional, en Division 3 et 5 Départementale. Le groupe de 55 joueurs n'est pas de trop pour pallier aux blessures, suspensions et absences de joueurs. La moyenne d'âge est jeune et nous permet d'envisager sereinement les saisons à venir.

Concernant notre équipe senior féminine, nous cherchons un second souffle. Jean-Michel RIDOIN laisse sa place après 2 saisons à la tête de l'équipe. Merci à lui pour son investissement et sa disponibilité. Nous devons maintenant rebondir. Les filles expriment toujours l'envie de poursuivre et de progresser. Nous recrutons toujours de nouvelles joueuses pour étoffer le groupe. N'hésitez à nous contacter, même pour essayer quelques séances d'entraînements. Pour l'encadrement, nous avons plusieurs pistes mais la porte est toujours ouverte aux bonnes volontés. Le groupe est jeune avec une bonne marge de progression. Le challenge est intéressant à relever.

Nos équipes jeunes jouent, apprennent, progressent tout en s'amusant. L'équipe d'éducateurs est en nombre suffisant pour encadrer les jeunes le samedi. Nos joueurs peuvent bénéficier d'un entraînement par semaine jusqu'en CM2. A partir du collège, ce sont deux séances par semaine que nous proposons. Les résultats fluctuent selon la forme du moment et la motivation des joueurs mais dans l'ensemble, les performances individuelles et collectives s'améliorent depuis plusieurs saisons. Pour preuve, nous nous maintenons à des niveaux où nous ne jouions pas auparavant (U13 et U15), nos U11 ont accédé au niveau 1 pour la 2e phase cette saison. Bien que jouer à un niveau plus exigeant permette à nos joueurs de progresser davantage, les bons résultats sportifs resteront la conséquence de nos efforts et n'en deviendront jamais le but. Nous recherchons avant tout le plaisir et l'épanouissement de chacun par le football.
Pour les entraînements du mercredi, l'éducateur salarié et seulement 3 éducateurs bénévoles animent les séances. Il serait difficile pour l'ASPM d'assurer toutes les séances sans notre salarié. Il est donc d'une importance capitale pour nous de maintenir cet emploi. C'est aujourd'hui la réalité de nombreux clubs des Deux-Sèvres.

.../...

Bien que l'ASPM soit identifiée sur le canton comme un club de football, nous tenons à rappeler que ce n'est pas tout. En partenariat avec le centre social et culturel du canton de Ménigoute, l'ASPM anime, via son salarié, de nombreuses activités multisports sur le canton. Le salarié diplômé intervient dans les Accueils Educatifs Péri-Scolaires, le soir après l'école primaire. Il participe aux diverses actions du CSC. L'été, il dirige plusieurs centres de vacances à dominante sportive sur le canton et ailleurs. Il est également présent au collège à raison de deux heures par semaine.

En raison des 90 ans de la fraternelle cette année, la municipalité de Vasles nous a chargé d'organiser la fête communale qui se déroulera le samedi 18 juin à Vasles. L'ASPM apportera sa connotation sportive à cette journée sans oublier la note artistique du soir. De plus, notre rayonnement cantonal nous poussera à faire participer tout le pays ménigoutais à cet évènement. Nous vous informerons bientôt du programme précis. En attendant, retenez tous la date du samedi 18 juin. Attention soyez présents pour cette grande journée festive. Nous ferons l'appel !

Vous pouvez soutenir l'ASPM en adhérant à l'association ou en participant à nos manifestations. Contact : aspm@footeo.com ou 05.49.69.93.13

<u>Dates à retenir :</u>
Samedi 5 février 2011 : dîner dansant de l'ASPM
Samedi 28 mai 2011 : ASPM CUP - tournoi U11 et U13
Samedi 4 juin 2011 : tournoi seniors en semi-nocturne
Samedi 18 juin 2011 : journée sportive, culturelle et musicale

Vous retrouverez ces informations et bien d'autres sur notre site internet :
http://aspm.footeo.com

Bonnes fêtes et bonne année 2011 à tous.

ADMR
la référence du service à la personne

AIDE à DOMICILE en MILIEU RURAL

Cette année, quelques changements sont intervenus au sein de notre association avec le départ à la retraite de Roseline Chaigne, notre secrétaire.

Son remplacement est assuré par Claudette Hamaide, secrétaire à la Fédération A.D.M.R. du département.
Elle est à votre disposition le lundi, le mercredi et le vendredi de 8h à 12h
Pour tous renseignements, vous pouvez l'appeler au bureau de Vausseroux.
(Tél : 05.49.69.11.02.)

Annie Renoux est également à la retraite. La Fédération A.D.M.R. a donc décidé de regrouper la commune de la Chapelle Bertrand avec le secteur de Parthenay.

Notre A.D.M.R. a toujours son bénévole qui installe les télés-alarmes. Pour sécuriser les personnes âgées en cas de chute à leur domicile, le simple médaillon, étanche et discret, est à porter autour du cou pour ne plus jamais être seul.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez téléphoner à la présidente Marie-Andrée PILLOT au 05.49.69.97.75.
Ou bien contactez M.Chantal GRELLIER, notre déléguée communale, au 05.49.70.29.31.

L'A.D.M.R. Canton de Ménigoute
toujours à votre service

Bien vieillir chez soi

L'association gérontologique de Gâtine facilite le maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus.

Association Gérontologique
de Gâtine
(CLIC de Gâtine & Réseau de santé)
20 rue de la citadelle
79200 PARTHENAY
Tel : 05.49.63.45.70
Courriel :
association@clic-reseau-gatine.fr
Plus d'informations sur
www.clic-reseau-gatine.fr

CENTRE HOSPITALIER NORD DEUX-SEVRES

Vous avez un problème de santé ...
... mais pas d'assurance maladie,
de mutuelle, d'aide médicale

L'équipe de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)
vous accueille sans rendez-vous

Infirmière référente PASS : Hélène QUINAULT - Tél : 05 49 68 30 29

Service social : Lundi, mardi , jeudi et vendredi : de 8h30 à 17h

Bureau de l'assistante sociale : Amandine GRANGER - Tél : 05 49 68 31 67

A côté du Centre Hospitalier de Parthenay

Centre Social et Culturel, Rejoignez-nous !

Vous avez un peu ou beaucoup de temps ; vous avez envie de donner ponctuellement un coup de main ; vous souhaitez vous investir pleinement et participer à la vie du canton, rejoignez-nous !

Bénévoles, administrateurs et salariés ont besoin du plus grand nombre pour faire vivre le projet de l'association. Toutes les actions que nous menons, toutes les activités que nous proposons s'appuient, sur les besoins, les envies des habitants du Pays Ménigoutais.

Votre participation peut prendre une multitude de formes en fonction de votre disponibilité et votre désir.

<u>Pour faire quoi, quelques exemples :</u>

Intégrer un groupe de bénévoles :

- L'atelier femmes qui organise chaque année deux bourses aux vêtements,
- Les permanences de l'épicerie solidaire « La Passerelle », 2 jeudis par mois,
- Le groupe famille qui fourmille d'idées et organise le rallye vélo/rando, la soirée jeux ...

Faire partie des commissions :

- La « Culturelle » : Définissons ensemble la future programmation (quelle proposition de spectacle, quand et où ...)
- La Communication : envie d'écrire, d'interviewer ? Rencontrez le comité de rédaction du Cant'on est là, le journal du Centre social et Culturel.
- La petite enfance, l'enfance et la jeunesse : Travaillons ensemble sur les projet du multi-accueil, des foyers de jeunes, les propositions d'activités pendant les vacances ...

Et puis aussi :

Vous avez ou avez eu un métier, une passion insolite ou sensationnelle ? Venez en parler aux enfants après l'école !

Il vous reste du temps ?

Venez soutenir les enfants rencontrant quelques difficultés en apportant votre expérience dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité.

Poussez la porte du Centre, téléphonez, envoyez un mail ... tous les moyens sont bons pour nous contacter, nous serons ravis de vous aiguiller.

Rejoignez-nous !

Centre social et Culturel
Le Bourg
79340 LES FORGES
Tél : 05.49.69.93.13
Mél : csc.paysmenigoutais@csc79.org

Centre SocioCulturel
CANTON DE MENIGOUTE

Les sapeurs pompiers de Ménigoute

L'année 2010 se termine sur le même nombre d'interventions que l'année précédente avec en revanche des interventions marquantes voir dures pour l'ensemble des sapeurs pompiers. La vie est si précieuse que voir partir de jeunes personnes est toujours difficile. Depuis plusieurs années les interventions se multiplient et avoisinent les 200 par an sans destructions de nids d'hyménoptères. Il y a 15 ans nous réalisions à peine 100 interventions avec environ 30 destructions de nids d'hyménoptères.

L'investissement de chacun est important et des astreintes de nuit et le we ont été mises en place afin de laisser du temps libre de chacun.
Je profite de ce bulletin pour remercier et féliciter l'ensemble du personnel pour cet investissement si souvent répété et ce à tout moment du jour et de la nuit durant l'année.

Notre section de jeunes est à mettre à l'honneur pour leur investissement et cette envie de donner pour les autres. Ils sont déjà très présents à nos cotés lors des manifestations mais aussi lors des différents défilés.
A ce jour 7 d'entre nous sont issu de cette section, ce qui représente 1/3 de l'effectif.

Le centre de secours compte 24 sapeurs pompiers volontaires dont 1 médecin et 2 infirmières. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux sapeurs pompiers.

Les manifestations prévues pour 2011

- Le 5 février à 20h00 : spectacle de Alain Ferry
- Le 18 juin : rassemblement départemental des jeunes sapeurs pompiers.

Ltn François BRANGIER

Immatriculation d'un cyclomoteur qui n'a jamais été immatriculé
Obligatoire au 01/01/2011
Démarche gratuite

A compter du 1er janvier 2011, les cyclomoteurs circulant sur la voie publique devront obligatoirement être immatriculés.
Documents à fournir soit auprès de la Mairie ou directement à la Préfecture :

- Imprimé CERFA n° 13750*01 de demande de certificat d'immatriculation complété et signé par le(s) demandeur(s)
- Justificatif d'identité en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire...)
- Justificatif de domicile récent
- Un justificatif de propriété (certificat de cession CERFA n ° 13754*01 dûment complété et signé par le(s) vendeur(s) et acquéreur(s) ou facture établie par le vendeur)
- Certificat de conformité original

Attention : si vous ne détenez pas le certificat de cession ou la facture, joindre une attestation sur l'honneur certifiant que vous êtes propriétaire du cyclomoteur en précisant également sa date de 1ère mise en circulation.

Gendarmerie de Ménigoute

Ayant accusé un déficit en personnel, de nouveaux effectifs sont arrivés dans le courant de l'année 2010 afin de combler les rangs de la brigade de MENIGOUTE. En provenance de l'escadron de Gendarmerie mobile de MONT DE MARSAN (40), le Gendarme Julien AUDOUX a été affecté à la brigade le 1er juillet 2010 et, précédemment affecté au peloton d'autoroute de SAINTES (17), l'Adjudant Philippe COULAIS a pris ses nouvelles fonctions de commandant de brigade le 16 septembre 2010.
Comme toutes les années, l'année 2010 a été riche en faits divers mais le travail, la présence sur le terrain et l'engagement des militaires de la brigade de MENIGOUTE et plus largement de la communauté de brigades de PARTHENAY, ont permis de contenir, voire de faire reculer la délinquance sur le canton.

Il n'en demeure pas moins que la sécurité et la tranquillité publique sont l'affaire de tous. Ainsi, et nous le répétons souvent, n'hésitez pas à nous téléphoner ou à venir nous rencontrer à la brigade pour signaler tout fait ou événement qui pourrait vous paraître suspect. C'est bien souvent grâce aux éléments apportés par des témoins fortuits que les enquêtes avancent et sont solutionnées.

L'année 2010 a également vu la mise en place de « *l'opération tranquillité séniors* ». Bien sûr toujours en vigueur, cette opération consiste à se faire recenser auprès de nos services ou de la Mairie afin que des passages réguliers soient faits au domicile des personnes et que des contacts individualisés soient établis; ceci afin de garantir la sécurité des plus exposés et vulnérables d'entre nous : les personnes âgées.

La lutte contre l'insécurité routière reste également l'une des grandes missions de la Gendarmerie. Malgré une forte mobilisation des effectifs sur les missions de prévention ou de répression des infractions, nous sommes confrontés à une augmentation du nombre d'accidents sur le secteur de la communauté de brigades de PARTHENAY et plus particulièrement sur le canton de MENIGOUTE. Les causes de ces accidents restent toujours les mêmes : vitesse, alcool et conduite sous l'emprise de stupéfiants.

Pour lutter contre les addictions que sont l'alcool et les stupéfiants, des contrôles avec des opérations de dépistage sont et continueront à être mis en place. Pour ce qui est de la vitesse, la voiture banalisée dans laquelle est embarqué un radar automatique est venue procéder à des contrôles de vitesses sur le secteur de MENIGOUTE. Le grand nombre d'infractions constatées a permis de se rendre compte que la vitesse était parfois excessive sur le réseau routier du canton. La voiture banalisée reviendra donc régulièrement sur nos routes.

Tout au long de ces dernières années nous nous sommes fait un point d'honneur de maintenir les liens avec la population et de nous rendre le plus disponible possible pour nos concitoyens. Nous continuerons en ce sens et restons à votre écoute.

MdL/Chef Sébastien BONNET, Adjoint au commandant de brigade

Infos utiles :

Tél. de la brigade : 05.49.69.00.02
vous pouvez également faire le 17 ou 112 en cas d'urgence.
Heures d'ouverture de la brigade : Les lundi, mercredi et samedi de 14 h à 18 h

En cas d'urgence vous pouvez vous présenter à la brigade de PARTHENAY qui est ouverte tous les jours.

La Gendarmerie Nationale recrute des Gendarmes adjoint volontaires servant sous contrat ou des sous-officiers.
Vous pouvez venir vous renseigner à la brigade de Gendarmerie de MENIGOUTE.

AICM
L'emploi pour se construire

Emploi et solidarité....
Dynamisons notre territoire

Intervient sur les cantons de Mazières en Gâtine, Ménigoute, Champdeniers et Coulonges sur l'Autize.

Vous êtes demandeur d'emploi

Nos missions : ✱Vous **Accompagner** dans vos démarches d'emploi vers une insertion stable et durable grâce à un accompagnement individualisé et personnalisé.

✱ **Mettre en place des actions**, des formations, des services.

- **Action préparation à l'inscription au Code de la Route en auto-école**

afin d'optimiser les chances de réussite à l'examen du code de la route.

- **Formation d'Aménagements Paysagers et Entretien des Espaces Verts**

- **Atelier Coiffure – Esthétique**

Lieu d'accueil, d'échange, de rencontre, de bien-être où les personnes profitent de prestations esthétiques et de conseils en image.
(Accessible sous conditions de ressources)

Les actions et formations sont choisies en fonction des missions proposées par l'AICM et des besoins des personnes en recherche d'emploi et peuvent changer chaque année

Vous avez des heures de travail à proposer

VOUS ETES UN PARTICULIER, UNE ASSOCIATION, UNE ENTREPRISE, UNE COLLECTIVITE

Notre mission : ✱ Vous **Mettre à disposition** du personnel
Nous prenons en charge le recrutement du personnel, les formalités administratives (contrat de travail, bulletin de salaire, déclarations sociales...)

Exemples de missions :
- Travaux de jardinage, petit bricolage....
- Ménage, garde d'enfants de + de 3 ans, repassage....
- Manutention, conditionnement....
- Emplois agricoles tels que le ramassage de volailles...
- Garderie périscolaire, aide cantinière.....

Château de la Ménardière
79310 MAZIERES EN GATINE
Tel: 05.49.63.28.22 Fax: 05.49.63.31.48
Email : aicm@cc-parthenay.fr
Blog : www.aicm79.blogspot.com

Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine

(tout le monde s'y retrouve)

La MDEE a ouvert ses portes en début d'année 2010.
Avec ses partenaires , elle accueille les demandeurs d'emploi, les salariés, les scolaires et les entreprises autour de 3 axes de travail : observatoire des emplois, des compétences et des mutations industrielles, accès et retour à l'emploi et développement de l'emploi et création d'entreprise.

La Maison de l'Emploi et des Entreprises prépare dès à présent ses nouvelles orientations dans le cadre d'un nouveau conventionnement avec les services de l'État. Les nouvelles missions confiées aux maison de l'emploi vont permettre de faciliter l'accès au service public, notamment en milieu rural, de mettre en avant leur rôle fédérateur et de renforcer la complémentarité des maisons de l'emploi avec les autres acteurs locaux du service public de l'emploi.
Dans le cadre du nouveau conventionnement, la MDEE va développer 4 axes obligatoires et des actions facultatives.

La MDEE a été inaugurée le 2 avril 2010
Photo : service communication CC Parthenay

Axe 1

Élaboration d'un diagnostic partagé du marché local

afin de mettre en place une stratégie des acteurs locaux de l'emploi.
> Prospective des secteurs professionnels spécifiques avec l'observatoire Nord Deux-Sèvres

Axe 2

Aide aux employeurs publics et privés

pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans une logique de dialogue social territorial.
> Partage des salariés en réponse aux besoins ponctuels et récurrents chaque année

Axe 3

Développement local

par la mise à disposition d'information relative à la création d'entreprise, en favorisant l'intermédiation entre Pôle Emploi et les très petites entreprises locales en matière de mobilisation des offres d'emploi ...
> Création d'un espace d'information sur la création/reprise d'entreprise. Exposition : les métiers en Gâtine

Axe 4

Réduction des freins culturels ou sociaux à l'embauche

par la lutte contre les discrimination, la recherche de réponses adaptées aux problèmes de mobilité ...
> Développement de l'action « SOS Déplacements »

Actions facultatives d'orientation, d'accompagnement, de placement

> Accompagnement des personnes en contrats aidés bénéficiaires du RSA.
> Prospection pour les bénéficiaires du PLIE

Le service Mission Locale poursuit ses permanences cantonales :

MISSION LOCALE POITOU CHARENTES

> Accueil individualisé, sur rendez-vous.
Contact et renseignements :
05 49 94 23 46

Canton de **MENIGOUTE**
Mairie de Vasles
Mardi matin

Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine
13 boulevard Edgar Quinet, 79200 Parthenay
Tel : 05 49 64 85 24 / Fax : 05 49 94 06 13
Mail : MDEE-accueil@mdee-parthenaygatine.fr

> Nouveau !! Site Internet : www.mdee-parthenaygatine.fr
et une lettre d'info trimestrielle (abonnement gratuit sur simple demande).

Manifestations 2011

13 février
Banquet de l'ACCA

Tous les jeudis
A 14 h
Rencontres des
Aînés ruraux

26 février
Déjeuner de la Paroisse

5 mars
Dîner du
FC STMV

19 mars
Loto des écoles
à Vausseroux

1er mai
Rallye du muguet
Organisé par l'APE

Cérémonie du 8 mai
Vin d'honneur
Repas des retraités

18 juin
fêtes de fin d'année
des écoles

4 septembre
Fête du village

Tous les 1er lundis du
mois
Randonnée des aînés
ouverte à **tous**

29 octobre
Concours de manille

11 novembre
Cérémonie – vin d'honneur à
la salle des fêtes

Tous les derniers
lundis du mois
Réunion préparation
Fête du village

11 décembre
Repas du Club
Des aînés ruraux

LES ARTISANS ET LES COMMERÇANTS

Ferme de la Roseraie
Mr Philippe VINCENT
Et Melle Camille ESTRADE
Chambres et tables d'hôtes
Les Touches
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 05 54

Bar - Hôtel - Restaurant
Mr et Mme CHAPUT
« Le Vausseroux »
2 Route de Ménigoute
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 95 25 04

Chantal BOUCHAUD
ATELIER C
COIFFURE MIXTE
7 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 95 10 09

Alain SIMONNEAU
VINS - BIERES
1 Route des Carriotières
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 20 29

Garage J. BREITEL
Réparation toutes marques
13 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX

Roland PARENT
MACONNERIE - COUVERTURES
La Juderie
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 28 98

Pascal PEROTEAU
ARTISAN MENUISIER
Les Limonières
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 22 10

A.C.M. Bruno CARRÉ
Serrurerie - Chaudronnerie - Charpente
La Roucherie
79420 VAUSSEROUX
Tél : 06 76 27 62 48

Eddy FRUCHARD
Charpente traditionnelle - isolation
17 Route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
Tél : 06 71 06 68 08

V-S-N (Vendée - Sèvres - Négoce)
Grains - Aliments - Engrais
5 Route de St Martin du Fx
79420 VAUSSEROUX
Tél : 05 49 70 21 05